

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. 1.

QUEBEC, 9 MARS, 1858.

No. 1.

## PROSPECTUS DE "L'OBSERVATEUR."

Sur la scène politique, nous observons ceux qui passent comme ceux qui s'arrêtent, ceux qui travaillent comme ceux qui choment, ceux qui rient comme ceux qui gémissent. Là, comme ailleurs, l'allure, le maintien, le rire et les larmes, nous offrent de curieuses études et nous révèlent des faits étonnants. Sans quitter le fauteuil éditorial, nous passerons donc d'un camp à l'autre pour étudier les gestes et les actes de tous les figurants. Selon que l'observation l'exigera, la critique ou la louange sera toujours prête, mais dans tous les cas, la justice et la vérité seront les seuls guides de l'une et de l'autre.

Notre manière d'envisager les hommes et les choses nous force d'adopter le genre comique. Selon nous, la raillerie est l'antidote du ridicule, et un journal qui remplirait bien le rôle de l'appliquer, serait d'un grand service au pays. Pour rendre justice et dire la vérité, tous les genres sont bons, mais il vient un temps où le lecteur fatigué d'entendre dire inutilement la vérité dans le genre sérieux, désire que l'on ridiculise tous ceux qui restent sourds à la voix du devoir. Le stigmate est inutile, depuis qu'il ne fait plus rougir la plupart de nos hommes publics; de valets qu'ils sont devenus il faut faire d'eux des bouffons. Pourquoi le peuple n'aurait-il pas le droit de rire de ceux qui se moquent de lui? Puisque les rois ont eu leurs Tribunaux, pourquoi le peuple n'aurait-il pas aussi les siens. Ceux que notre critique atteindra, traiteront, sans doute, de folie, notre entreprise, mais nous redoutons peu leur colère; leur sottise est plus à craindre. L'espoir d'être secondés dans notre tâche, nous encourage et nous fait présager un succès.

Nous recevrons avec reconnaissance tout écrit satyrique marqué au coin de la justice et de la vérité; nous paierons même, à tant la pointe, les mieux coulés et les plus incisifs! Plus l'abus qu'ils frapperont sera grand, plus le prix sera élevé!

Nous terminons en sollicitant respectueusement des souscripteurs et en priant humblement nos confrères de ne pas regarder trop dédaigneusement l'exiguïté de notre journal, mais de croire à la franchise et à la sincérité des sentiments qu'il contient.

### NOTRE JOURNAL.

Nous prions nos lecteurs d'être indulgents à l'égard de notre journal. Le manque de temps et mille contrariétés, nous ont empêché de consacrer à ce numéro toute l'attention désirable. Désormais nous serons plus libres de disposer de notre temps, et nous espérons pouvoir, par notre conduite politique, nous montrer toujours dignes de l'accueil encourageant que nous

osons attendre, non à cause de notre mérite personnel qui est nul, mais à cause des principes que nous défendons. Nous ne saurions donner une meilleure preuve de notre désir de contenter nos lecteurs, qu'en leur annonçant notre intention de publier, sous peu, *L'Observateur*, deux fois par semaine. C'est dire en deux mots que nous voulons, à tout prix, mériter l'approbation et surtout, le patronage du public.

### DISCOURS DU GOUVERNEUR.

Le discours du trône, comme on l'appelle, que Sir Edmund Head a lu aux chambres, le 25 février dernier, ressemble aux précédents; c'est-à-dire qu'il promet beaucoup et n'opérera rien. Il a, néanmoins, sur les autres, un avantage: il est assez court, et cependant assez long pour que l'on puisse dire, en regardant les hommes qui l'ont dicté, que les promesses qu'il contient ne seront jamais réalisées ou ne le seront qu'à demi. Comme tous les discours de la même fabrique, il prédit les merveilles que MM. McDonald, Cartier et compagnie vont opérer pour le bonheur du peuple Canadien.

Dans ce discours, il semble au gouverneur, ou plutôt aux ministres qui le font pérorer, que la loi qui règle l'institution des jurés a besoin de changements!!!

Il semble! Le mot est naïf, pour ne pas dire plus. Jusqu'à présent, les ministres ont donc été sourds ou aveugles, puisqu'ils n'ont pas été certains, en voyant la dégoûtante corruption de la justice et en entendant les cris des opprimés, qu'il était indispensable d'ôter au plus vite, à la justice, son bandeau, son masque et ses fausses balances? Les ministres ne sont pas sourds quand ils entendent le son métallique de leurs émoluments; ils ne sont pas aveugles quand il s'agit de leurs intérêts personnels; mais ils sont muets comme une tombe, quand il leur faut défendre la cause du peuple. Les ministres sont aussi d'opinion qu'il n'y a pas de lois plus importantes que celles qui règlent l'exercice de la franchise électorale; de plus, ils croient que sur ce sujet, nos lois ont besoin d'être amendées; ils sont, comme vaincus que les représentants feront tout en leur pouvoir pour améliorer et simplifier le système actuel. Ils pensent aussi qu'il est nécessaire de pourvoir à la protection des électeurs qualifiés dans l'exercice de leur droit de vote. Cette dernière phrase est certainement de M. Allyn! Après les scènes d'horreur et de dégoût qui ont marqué le triomphe de presque tous les ministres et de leurs suppôts; n'est-ce pas outrageant d'entendre prêcher morale publique et justice par des hommes qui, par leurs votes, les outragent constamment. Mais attendons la fin de cette comédie.

Les ministres ont aussi l'effronterie d'annoncer qu'ils ont l'honneur de présenter aux députés du peuple un projet de loi pour simplifier et améliorer le système de